

Module de formation présenté par Denis Gaultier / janvier 2016

BIBLE & HOMOPHOBIE

pouvoir répondre

*Ce document a été élaboré pour toute personne
et cela quelle que soit sa confession chrétienne.*

SOMMAIRE ET RÉSUMÉ

Introduction : Notre rapport à la *Bible* – page 3

Recentrer sur le Christ : Il peut être utile de rappeler à notre contradicteur, en particulier lorsqu'il ou elle n'en démord pas de sa lecture de la *Bible*, que nous sommes tou-te-s deux chrétien-ne-s et que c'est d'abord le Christ et non la *Bible* qui est (ou qui devrait être) le fondement de notre foi.

1) Sodome dans la *Bible* (et le *Coran*) – page 5

L'histoire biblique de Sodome ne concerne nullement l'homosexualité mais le rejet de l'étranger.

2) Dans le lévitique – page 8

Dans ce livre, la condamnation de rapports sexuels entre hommes se fait dans un contexte très particulier : condamnation de la prostitution sacrée, limitation de la sexualité à la reproduction, ainsi que rapport entre pur et impur que Jésus-Christ a remis en question ; tout comme il a questionné les rapports que nous avons les uns envers les autres, en particulier lorsqu'ils sont emprunts de rejet.

3) Dans les textes attribués à Paul – page 11

Paul n'est pas le Christ. Il n'a pas écrit à nous, il a écrit aux Romains, aux Corinthiens..., à des hommes et des femmes d'une époque et d'une culture particulière. Il a semé un Évangile qu'il a fait sien pour une part, mais qui le dépassait également, en particulier dans ce qui relevait d'un ordre social qu'il considérait comme naturel et dans sa vision plutôt négative de la sexualité et du mariage.

4) Adam et Ève utilisés contre l'homosexualité – page 14

Une chose est de mettre en avant le mariage hétérosexuel, autre chose est de dénigrer les autres formes de conjugalité ou de famille. Car pour les homosexuel-le-s aussi, il s'agit de quitter ses parents pour s'attacher à la personne que l'on aime et de devenir une seule chair.

5) Jonathan et David / Ruth et Noémie – page 15

Il faut avoir l'honnêteté d'affirmer que l'on ne sait pas si ces textes parlent ou non d'amours homosexuelles. Par contre, ils peuvent être lus comme des modèles de fidélité qui peuvent nourrir nos vies conjugales quelle que soit notre orientation sexuelle.

6) Le diable et l'homophobie – page 17

Celui qu'on appelle du nom de « Dieu » peut plutôt mériter le nom de « diable » s'il produit en nous ou chez les autres plus de mort que de vie ; tel est le cas de l'homophobie qui prétend parler en son nom.

Annexe – Pour une étude sur l'histoire biblique de Sodome (page 18)

Annexe – Pour une étude sur Lévitique 18 (page 20)

On ne peut nier que la *Bible* contient des versets radicaux contre les rapports homosexuels et certains se refusent alors à tout sens critique ; mais qu'est-ce que la *Bible* ?

Introduction : NOTRE RAPPORT À LA BIBLE

Le diable conduisit Jésus à Jérusalem, le plaça sur le haut du temple et lui dit : « Si tu es Fils de Dieu, jette-toi d'ici en bas, car il est écrit : Il donnera à ses anges des ordres à ton sujet, afin qu'ils te gardent. et encore : Ils te porteront sur leurs mains, de peur que ton pied ne heurte une pierre. » (*Lc* 4,9-11)

Dans les tentations au désert, il en est une où le diable cite les *Écritures*, la *Bible* (le psaume 91 ou 90 suivant nos Bibles, versets 11 et 12). Manière de dire dès le début des *évangiles* que l'on peut faire un mauvais usage de la *Bible*. Car avant même de voir plus précisément quelques textes, il nous faut être conscient et faire prendre conscience que notre rapport à la *Bible* conditionne notre lecture de la *Bible*. Par exemple :

- La *Bible* peut n'être qu'un paravent à nos idées ou idéologies comme avec le diable tentateur.
- Elle peut être considérée comme un livre infaillible, cela malgré la finitude de ses rédacteurs.
- Ou comme un “google spirituel” qui donnerait la juste réponse à toute question d'aujourd'hui, y compris des questions dont les auteurs bibliques n'avaient pas la moindre connaissance ou pas les connaissances actuelles, comme pour l'homosexualité en tant qu'orientation sexuelle et affective.

Autrement dit, **la *Bible* n'est pas Dieu. En faire d'elle ou de tels passages bibliques un absolu, c'est une forme d'idolâtrie intellectuelle.**

Chacun d'entre nous, même les plus littéralistes, faisons de l'interprétation car nous lisons tous le texte avec nos questions, notre environnement culturel, éthique... Une lecture sans discernement de la *Bible* revient à enfermer la parole toujours vivante, toujours jaillissante, toujours interpellante de Dieu dans un livre, aussi vénérable soit-il.

Jésus-Christ lui-même a fait ce travail avec la loi juive. D'ailleurs nulle part dans les quatre évangiles on parle de “loi divine”. Au contraire, il est question de loi de Moïse.

(*Lc* 24,44 : Puis il leur dit : « Quand j'étais encore avec vous, voici ce que je vous ai déclaré : ce qui est écrit à mon sujet dans la loi de Moïse, dans les livres des Prophètes et dans les Psaumes, tout cela devait se réaliser » – *Jn* 7,23 : « Si vous pouvez circoncire un garçon le jour du sabbat pour que la loi de Moïse soit respectée, pourquoi êtes-vous irrités contre moi parce que j'ai guéri un homme tout entier le jour du sabbat ? »).

Il y également tout ce discours en *Matthieu* au chapitre 5 (v. 21-48) où Jésus énonce : « Il vous a été dit ... moi je vous dit » (*Mt* 5,21-48). **Entre la Loi biblique, les Prophètes et l'Évangile du Christ, il y a du dialogue et même de la remise en question.**

C'est que la *Bible* n'est pas un tout monolithique et dont l'ensemble serait intemporel. La *Bible* n'est pas un livre tombée du Ciel. Il y a l'histoire de la rédaction des différents textes et de leur compilation (le mot *Bible* vient d'un mot signifiant les livres), l'histoire des choix des livres qui la compose (le canon des *Écritures*). Elle contient des courants de pensées diverses, par exemple favorable ou défavorable à la royauté.

Si elle contient le commandement d'aimer son prochain comme soi-même, dans la *Bible* elle-même cette notion fait son chemin et ce n'est que bien plus tard, après la compilation finale de cette *Bible*, que l'esclavage sera pleinement condamné et que l'on considérera une égalité entre l'homme et la femme où celle-ci ne sera plus cantonnée à un rôle passif.

Il a fallu du temps et il faut toujours du temps à l'être humain pour qu'il comprenne ce qu'est d'aimer Dieu autant que d'aimer son prochain comme soi-même.

Plus encore, la foi chrétienne est nourrie par la *Bible*, mais ce n'est pas sa seule source. Elle se renouvelle sans cesse par l'Esprit de Dieu et par un effort d'interprétation qui tient compte des réalités contemporaines. Sinon, la *Bible* est lettre morte et sa lecture mortifère.

Quoi qu'il en soit, **aucune Église ne peut se prévaloir du message et de la vie du Christ tels que présentés dans les quatre évangiles pour condamner, décrier ou du moins pour déconsidérer les homosexuel-le-s et leurs couples.**

Jésus est clairement montré comme quelqu'un qui accueille toute personne, donc même celles et ceux qui sont rejeté-e-s par les autres, y compris par ceux et celles qui prétendent parler au nom de Dieu.

Dans aucun des quatre *évangiles*, Jésus dit quelque chose sur l'homosexualité. Si l'homosexualité mettait en danger notre relation à Dieu ou aux autres, comme l'est le péché de toute puissance, ne serait-elle pas abordée par Jésus de façon frontale ?

Mais puisque l'on peut faire un mauvais usage de la *Bible*, voici des clés de lecture concernant les textes utilisés contre l'homosexualité.

1) SODOME

1a) Dans la Bible

L'histoire se trouve en *Genèse*, chapitre 19, versets 1 à 29 (ci-dessous jusqu'au verset 11).

¹ Les deux messagers arrivèrent le soir à Sodome alors que Loth était assis à la porte de Sodome. Il les vit, se leva pour aller à leur rencontre et se prosterna face contre terre. ² Il dit : « De grâce, mes seigneurs, faites un détour par la maison de votre serviteur, passez-y la nuit, lavez-vous les pieds et de bon matin vous irez votre chemin. » Mais ils lui répondirent : « Non ! Nous passerons la nuit sur la place. » ³ Il les pressa tant qu'ils firent un détour chez lui et arrivèrent à sa maison. Il leur prépara un repas, fit cuire des pains sans levain et ils mangèrent. ⁴ Ils n'étaient pas encore couchés que la maison fut cernée par les gens de la ville, les gens de Sodome, du plus jeune au plus vieux, le peuple entier sans exception. ⁵ Ils appelèrent Loth et lui dirent : « **Où sont les hommes qui sont venus chez toi cette nuit ? Fais-les sortir vers nous pour que nous les connaissions.** » ⁶ Loth sortit vers eux sur le pas de sa porte, il la ferma derrière lui ⁷ et dit : « De grâce, mes frères, ne faites pas de malheur. ⁸ **J'ai à votre disposition deux filles qui n'ont pas connu d'homme**, je puis les faire sortir vers vous et vous en ferez ce que bon vous semblera. Mais ne faites rien à ces hommes puisqu'ils sont venus à l'ombre de mon toit. » ⁹ Ils répondirent : « **Tire-toi de là !** » et ils dirent : « **Cet individu est venu en émigré et il fait le redresseur de torts ! Nous allons lui faire plus de mal qu'à eux.** » Ils poussèrent Loth avec violence et s'approchèrent pour enfoncer la porte. ¹⁰ Mais les hommes tendirent la main pour faire rentrer Loth à la maison, près d'eux. Ils fermèrent la porte, ¹¹ et frappèrent de cécité les gens qui étaient devant l'entrée de la maison, depuis le plus petit jusqu'au plus grand ; ils ne purent trouver l'entrée.

Certains lisent donc l'histoire de Sodome (ville païenne, non-juive) comme une condamnation de l'homosexualité, car les habitants de Sodome veulent violer les messagers mais pas les filles de Loth (versets 5 et 8) ! Sauf que les habitants, ce qu'ils rejettent, se sont les étrangers, et ils sont prêts non pas à une relation homosexuelle, mais au viol qui vise à déshumaniser l'autre. Au verset 9 nous lisons : « Cet individu est venu en émigré et il fait le redresseur de torts ! Nous allons lui faire plus de mal qu'à eux. » **Sodome, c'est l'exemple totalement contraire aux traditions d'hospitalité ! Au lieu d'être hospitaliers, les habitants se montrent hostiles à l'extrême**, en voulant violer des étrangers accueillis dans leur ville par... une personne d'origine étrangère.

On trouve un parallèle de cette histoire dans le livre des *Juges*, aux chapitre 19 et 20, sauf que là, il s'agit d'une ville israélite. Un habitant de la ville, mais qui n'y est pas originaire, à l'image de Loth, accueille des personnes de passage. Là aussi, les habitants veulent les violer. Comme le fit Loth, on leur propose plutôt de violer une femme. Qu'une femme pourtant sous leur responsabilité soit violée leur paraissait un moindre déshonneur, un moindre mal que celui de sacrifier l'honneur de leur(s) invité(s)... À la différence de l'histoire de Sodome, une personne est violée toute la nuit par les habitants au point d'en mourir et c'est la femme qui était de passage...

Dans l'*Ancien Testament*, on trouve plusieurs mentions de Sodome. Mais aucune n'est une quelconque condamnation de l'homosexualité.

Deutéronome 29,22 ; 32,32 – *Isaïe* (ou *Esaïe*) 1,9.10 ; 3,9 ; 13,19 – *Jérémie* 23,14 ; 49,18 ; 50,40 – *Ézéchiel* 16,44-58 – *Amos* 4,11 – *Sophonie* 2,9 – *Lamentations* 4,6

Sodome c'est l'archétype de la ville, de la population mauvaise en tout point. Voici ce qu'on lit en *Ézéchiel* :

« Voilà ce que fut la faute de ta sœur Sodome : orgueilleuse, repue, tranquillement insouciant, elle et ses filles ; mais la main du malheureux et du pauvre, elle ne la raffermissait pas. » (16,49)

Dans le *Nouveau Testament* : *Matthieu* 10,15 ; 11,23.24 – *Luc* 10,12 ; 17,29 – *Romain* 9,29 – *2 Pierre* 2,6 – *Apocalypse* 11,8 – mais également *Jude* v. 7

Dans les paroles de Jésus, d'après les évangiles, on retrouve cette idée du refus de l'hospitalité, ce refus de l'accueil de l'autre ou de sa parole, tel qu'il apparaît dans l'histoire de la *Genèse*.

Matthieu 10,11-15 : « ¹¹ Dans quelque ville ou village que vous entriez, informez-vous pour savoir qui est digne de vous recevoir et demeurez là jusqu'à votre départ. ¹² En entrant dans la maison, saluez-la ; ¹³ si cette maison en est digne, que votre paix vienne sur elle ; mais si elle n'en est pas digne, que votre paix revienne à vous. ¹⁴ Si l'on ne vous accueille pas et si l'on n'écoute pas vos paroles, en quittant cette maison ou cette ville, secouez la poussière de vos pieds. ¹⁵ En vérité, je vous le déclare : au jour du jugement, le pays de Sodome et de Gomorrhe sera traité avec moins de rigueur que cette ville. »

Il y a cependant une mention particulière dans *l'épître de Jude*, au verset 7 :

« Quant à Sodome et Gomorrhe et aux villes d'alentour qui s'étaient livrées de semblable manière à la prostitution et avaient couru après des êtres d'une autre nature, elles gisent comme un exemple sous le châtimeur du feu éternel. »

Ici, les habitants sont accusés ni plus ni moins que d'avoir eu des relations sexuelles avec des anges, des créatures célestes. En fait, ce texte qui n'a jamais fait l'unanimité pour lui dès les premiers siècles, fait référence à des textes non-bibliques ésotériques qui dévalorisent généralement toute forme de sexualité y compris entre hommes et femmes, comme l'ouvrage intitulé le *Testaments des douze patriarches*. Ces textes ont été écrits dans des milieux plutôt sectaires qui considéraient que la fin était proche (attente de la venue d'un messie) et qu'il n'était donc plus nécessaire de se reproduire.

Mais **retenons qu'aucun des auteurs de la Bible n'ont considéré Sodome comme texte ou prétexte pour condamner l'homosexualité entre être humains.**

Cependant, déjà au 1^{er} siècle, dans le texte intitulé *De Ebrietate. De sobrietate (De l'ivresse. De la sobriété)* le philosophe juif hellénisé Philon d'Alexandrie (v. 20 av notre ère – v. 45), qui s'est engagé dans une interprétation symbolique de la *Bible*, applique la notion d'*aplestia*, de “d'avidité ou de désir insatiable”, à Sodome. Une lecture qui sera comprise par des penseurs chrétiens comme une condamnation d'une mauvaise sexualité dans laquelle ils y mettront l'homosexualité. Mais l'utilisation de Sodome pour condamner fermement l'homosexualité n'apparaîtra vraiment qu'à partir du IV^e, entre autre avec *Augustin d'Hippone* (354 – 430), aussi appelé *saint Augustin* et docteur de l'Église par certains. Il a, comme nous le verrons avec l'apôtre Paul, une vision des pratiques sexuelles en général qui n'est pas franchement positive.

1b) Dans le Coran

Avertissement : Le Coran est cité ici non pas pour une analyse de l'homosexualité dans l'islam mais par contraste avec l'histoire biblique. Le Coran ne mentionne jamais le nom de Sodome ni de Gomorrhe, mais parle du peuple de Loth à plusieurs reprises (donc dans cette version Loth n'y est pas un étranger).

7,80-84 – 11,69-83 – 15,51-77 – 21,71-75 – 22,42-43 – 25,40 – 26,159-175 – 27,54-58 – 29,28-35 – 37,133-138 – 50,12-13 – 54,32-40 – 66,10

À la différence de la *Bible* où le rejet de l'étranger est mis en avant pour justifier de la condamnation, ici c'est l'acte charnel entre hommes qui semble être mis en avant pour justifier de la condamnation, comme aux versets 80 à 82 de la sourate 7 :

Souvenez-vous de Loth ! Il dit à son peuple : « Vous livrez-vous à cette ignominie que nul, parmi les mondes, n'a commise avant vous ? Vous vous approchez des hommes de préférence aux femmes pour assouvir vos passions. Vous êtes un peuple outrancier. La seule réponse de son peuple fut de dire : « Chassez-les de votre cité ; ce sont des gens qui veulent se garder purs ! »

Mahomet (ou Muhammad), le fondateur de l'islam, étant né au VI^e (vers 570 selon la tradition) on peut estimer que l'interprétation toute augustinienne de l'histoire de Sodome lui soit parvenue.

Voici toutefois deux arguments contradictoires utilisant le verset 80 de cette sourate 7. Le premier relève qu'il s'agit d'une « ignominie que nul, parmi les mondes, n'a commise avant ». Il ne s'agirait donc pas là d'homosexualité en tant qu'orientation affective puisque que l'on sait aujourd'hui que l'homosexualité n'a pas été inventée par un peuple, fût-il « le peuple de Loth ». À partir de là, il ne faudrait pas faire d'amalgame entre d'une part ce « peuple de Loth » situé en un lieu et une époque précise et d'autre part l'ensemble des homosexuels. Mais au vu de l'accusation coranique répétée à plusieurs reprises, cet argument peut toutefois sembler fragile. Le second estime que la condamnation serait liée avant tout au rejet de Loth ; sauf que ce rejet est lié à la condamnation que fait Loth...

Enfin la teneur de la version coranique de Sodome/peuple de Loth se rapproche plus des versets du *Lévitiqes* que de la version biblique de Sodome.

2) DANS LE LÉVITIQUE

Dans le *Lévitique*, deux versets parlent d'actes homosexuels. Le premier concerne les « fils d'Israël » (*Lv* 18,2) : « Tu ne coucheras pas avec un mâle à coucherie de femme ; ce serait une **abomination**. » (*Lv* 18,22) ; tandis que le second concerne autant les « fils d'Israël » que les émigrés installés dans le pays (*Lv* 20,2) : « Quand un homme couche avec un mâle à coucherie de femme, ce qu'ils ont fait tous les deux est une **abomination** ; ils seront mis à mort, leur sang retombe sur eux. » (*Lv* 20,13).

Le *Lévitique* est un livre essentiellement juridique. On y trouve par exemple des codifications rituels, des dispositions pénales, des instructions sur le pur et l'impur. Le terme “lévitique” donné à ce livre fait référence aux lévites, c'est-à-dire à tous ceux chargés du culte, même si ce livre ne concerne pas seulement ces lévites. La législation mentionnée dans la *Bible* est une législation qui mêle, qui mélange ce qui est relatif à la justice sociale, ce qui est relatif à des “réglementations culturelles” par exemple sur l'habillement, et ce qui est relatif au culte, à la religion.

Cette législation est pensée dans un contexte où il s'agissait pour le peuple d'Israël de ne pas faire comme les autres nations (au chapitre 18 verset 3 du *Lévitique*, on nous dit par exemple qu'il s'agit de ne pas faire comme au pays d'Égypte ou de Canaan), où l'on pouvait aller jusqu'à sacrifier des enfants, où l'on pratiquait de la prostitution sacrée, etc.

D'ailleurs **le terme “abomination” (tô'évâh) renvoie souvent à l'idolâtrie**. On pourrait aussi le traduire par “contraire à nos coutumes religieuses” (dans le livre de l'*Exode*, on nous dit que ce qui était un rite culturel pour les Hébreux, sacrifier béliers, boucs ou taureaux, était une abomination pour les Égyptiens qui considéraient ces animaux comme sacrés, cf. *Exode* 8,21-22).

Pour revenir à la prostitution sacrée, on y fait d'ailleurs mention dans la *Bible*. Plus loin, on trouve en effet écrit : « Il n'y aura pas de prostituée parmi les filles d'Israël ; il n'y aura pas de prostitué parmi les fils d'Israël. » (*Deutéronome* 23,18) ; « Il y eut même des prostitués dans le pays, ils agirent selon toutes les **abominations** des nations que le Seigneur avait dépossédées devant les fils d'Israël. » (cf. *Premier livre des rois* 14,24).

Cette explication peut au moins donner à considérer que les pratiques homosexuelles durant l'Antiquité (semble-t-il non exclusives mais effectuées au sein d'une bisexualité codifiée), pouvait aussi être liée, plus souvent que moins, aux relations de domination, inégalitaires, en particulier de plus âgés envers de plus jeunes (hommes et plus encore femmes ou personnes mis en esclavage quel que soit le sexe), et à celles de la prostitution sur fond de religiosité.

Une autre facette de ce contexte concerne directement la sexualité. Elle s'inscrit ici dans un rapport particulier pur/impur (ce qui était considéré parfait/imparfait) avec tout ce qui est produit par le corps humain comme le sang ou le sperme. Le chapitre 15 de ce livre fait d'ailleurs mention des “impuretés sexuelles” en commençant par les *pertes* séminales des hommes, puis par les règles des femmes ; comme si perdre ces fluides conduisait à perdre de la vie, à être dans l'imperfection.

Un autre rapport particulier est que, pour au moins l'un des principaux courants de pensée, la sexualité devait être toute orientée et exclusivement à la reproduction. D'ailleurs les deux partenaires étant condamnés, on peut considérer que c'est bien le risque imaginaire d'“atteinte à la fécondité du peuple” qui est condamné et non la position dans laquelle des hommes se mettent, à la différence par exemple de la culture grecque ou romaine qui ne condamnait pas forcément socialement le partenaire actif et pénétrant suivant qui était le partenaire passif et pénétré.

Les textes bibliques ont donc été écrits dans un contexte qui n'est plus le nôtre du point de vue des connaissances actuelles qui ont mis à mal nombre de préjugés.

Et femmes comme hommes, vous aurez remarqué que l'homosexualité féminine n'y est pas condamnée. Difficile de croire qu'il s'agit d'un oubli alors que les rédacteurs du *Lévitique* ont pensé à condamner pareillement l'homme et la femme qui couche avec une bête (*Lv* 18,23). Pourquoi auraient-ils oublié de condamner toute femme qui coucherait avec une femme ?

Une explication qui paraît plausible est qu'une pratique homosexuelle masculine était bien considérée comme un gaspillage de sperme – une non-participation à sa propre survie et surtout à celle de son peuple à travers la descendance –, alors qu'une pratique homosexuelle entre femmes n'avait aucun effet potentiel sur la natalité dans la mesure où les femmes en question avaient aussi une vie maritale avec un homme qui lui était imposée de gré ou de force, et il n'y avait donc pas lieu de condamner leur homosexualité, ni même de la mentionner.

La condamnation de l'homosexualité a une longue tradition dans l'histoire judéo-chrétienne qui est en grande partie liée à cette restriction de la sexualité humaine au seul but de la procréation. Or cette vision réduit la sexualité humaine à la seule biologie, à notre animalité.

Et c'est une peur irraisonnée de croire que l'homosexualité à elle seule pourrait mettre en danger la natalité de l'ensemble de l'humanité !

Cette donc pure hypocrisie d'utiliser ces versets pour condamner l'homosexualité. Plus encore, c'est partielle ! car ce n'est pas moins déplorable pour le *Lévitique* de manger des fruits de mer ou des porter des vêtements tissés de type de fibres différentes ! En annexe (page 22), vous trouverez la réponse pleine d'ironie à une animatrice de radio fondamentaliste.

Quoi qu'il en soit, pour qui est chrétien, **Jésus a renouvelé le rapport à la loi, ainsi que le rapport au pur et à l'impur.** Il nous a donné de comprendre que pour être en communion avec Dieu, il ne s'agit pas d'être dans une grande rigueur rituelle pour chaque acte qui touche l'un ou l'autre aspect de l'existence (comme l'énonçait ce livre du *Lévitique*), mais **il s'agit d'être dans l'intention intérieure, dans la pureté de cœur.**

Matthieu 15,19-20 : « Du cœur en effet proviennent intentions mauvaises, meurtres, adultères, inconduites, vols, faux témoignages, injures. C'est là ce qui rend l'homme impur ; mais manger sans s'être lavé les mains ne rend pas l'homme impur. »

On peut également penser à l'histoire du centurion Corneille, un non-juif, au chapitre 10 des *Actes des apôtres*. Pierre, pour comprendre qu'avec l'Évangile du Christ la distinction entre juif et non-juif n'a plus aucun sens, a une vision où il est invité à manger des animaux qu'ils considéraient comme impurs. On peut noter que Pierre n'est pas sans réticence à changer une croyance qui lui paraissait auparavant si importante. Mais il dira finalement à Corneille : « Mais à moi, Dieu vient de me faire comprendre qu'il ne fallait déclarer immonde ou impur aucun homme » (cf. *Ac* 10,28), « Je me rends compte en vérité que Dieu est impartial et qu'en toute nation, quiconque le craint et pratique la justice trouve accueil auprès de lui » (cf. *Ac* 10,34-35).

Oui ce qui importe avec l'Évangile, c'est bien la qualité relationnelle, voilà d'ailleurs pourquoi le Christ condamne pareillement l'insulte que le meurtre. Ce qui fera dire à l'auteur de la *Première épître de Jean* :

« Mais qui hait son frère se trouve dans les ténèbres ; il marche dans les ténèbres et il ne sait pas où il va parce que les ténèbres ont aveuglé ses yeux. » (*I Jn* 2,11) – « Quiconque hait son frère est un meurtrier. Et, vous le savez, aucun meurtrier n'a la vie éternelle demeurant en lui. » (*I Jn* 3,15)

Avec le suicide de tant de jeunes homos, nous avons hélas la preuve que la haine homophobe est homicide.

Avant de passer aux textes de l'apôtre Paul, voici un texte de sagesse dans le livre de l'*Ecclésiaste* (appelé aussi *Qohélet*) qui peut nous faire penser à toute relation conjugale, entre personnes de sexes opposées ou de même sexe :

« Deux valent mieux qu'un, parce qu'un bon salaire existe à leur labeur. Oui, s'ils tombent, l'un relève son compère ; mais, si un seul tombe, pas de second pour le relever ! Si deux se couchent aussi, ils ont chaud ; mais un seul, comment se chauffe-t-il ? Si l'un est attaqué, les deux se dressent contre. “Triple fil ne se désagrège pas vite”. » (*Qo* 4,9-12).

C'est du moins l'occasion de critiquer toutes celles et ceux qui veulent que l'ensemble des gays et des lesbiennes restent des célibataires et des abstinents perpétuels.

3) PAUL

3a) Les mots ambigus

En *1 Corinthiens* 6,9 à 10 (et *1 Timothée* 1,10 pour *arsenikotai*), il est question, en langue grecque, de *malakos* et d'*arsenikotai* :

Ne savez-vous donc pas que les injustes n'hériteront pas du Royaume de Dieu ? Ne vous y trompez pas ! Ni les débauchés, ni les idolâtres, ni les adultères, ni les *malakos*, ni les *arsenikotai*, ni les voleurs, ni les accapareurs, ni les ivrognes, ni les calomnieurs, ni les filous n'hériteront du Royaume de Dieu.

Malakos signifie textuellement “doux”, “délicats”. Il est souvent traduit par “efféminés”. *Arsenikotai* signifie textuellement “mâle au lit”. Il est souvent traduit par “pédérastes”, “homosexuels” voire “sodomites” ; alors qu'il pourrait être traduit par “homme de mauvaise couche / de mauvaise vie”. Le travail des traducteurs n'est pas toujours neutres...

Sans s'attarder sur ces mots sujets à interprétation, **notons qu'à la différence de Jésus qui condamne des intentions mauvaises comme le meurtre, l'adultère, le vol, le faux témoignages, etc. l'auteur de ces textes se permet de condamner sans appel – au nom même du Royaume de Dieu – non plus des attitudes mais des catégories de personnes !**

On peut également noté que ni Jésus dans les propos qui lui sont attribués, ni finalement aucun des évangélistes, ne parlent de l'homosexualité en tant que tel (ou peut être très implicitement avec « le disciple que Jésus aimait », mais cela est à la libre interprétation de chacun).

Dans le *Nouveau Testament*, seul Paul en parle explicitement, et il en parle bien mal.

3b) La condamnation

Romains 1,18-27 :

¹⁸ En effet, la colère de Dieu se révèle du haut du ciel contre toute impiété et toute injustice des hommes, qui retiennent la vérité captive de l'injustice ; ¹⁹ car ce que l'on peut connaître de Dieu est pour eux manifeste : Dieu le leur a manifesté. ²⁰ En effet, depuis la création du monde, ses perfections invisibles, éternelle puissance et divinité, sont visibles dans ses œuvres pour l'intelligence ; ils sont donc inexcusables, ²¹ puisque, connaissant Dieu, ils ne lui ont rendu ni la gloire ni l'action de grâce qui reviennent à Dieu ; au contraire, ils se sont fourvoyés dans leurs vains raisonnements et leur cœur insensé est devenu la proie des ténèbres : ²² se prétendant sages, ils sont devenus fous ; ²³ ils ont troqué la gloire du Dieu incorruptible contre des images représentant l'homme corruptible, des oiseaux, des quadrupèdes, des reptiles. ²⁴ C'est pourquoi Dieu les a livrés, par les convoitises de leurs cœurs, à l'impureté où ils avilissent eux-mêmes leurs propres corps. ²⁵ Ils ont échangé la vérité de Dieu contre le mensonge, adoré et servi la créature au lieu du Créateur qui est béni éternellement. Amen. ²⁶ **C'est pourquoi Dieu les a livrés à des passions avilissantes : leurs femmes ont échangé les rapports naturels pour des rapports contre nature ; ²⁷ les hommes de même, ils ont aussi laissé la relation naturelle avec la femme en brûlant de désir les uns pour les autres, en commettant l'infamie, mâles avec mâles et recevant en leur personne le juste salaire de leur égarement. [...]**

On peut au moins constater que contrairement au *Lévitique*, les femmes ne sont pas omises !

Plus sérieusement, cette condamnation n'est pas juste une condamnation dans le sens où elle s'insère dans un discours théologique. On peut également considérer que dans des villes où Paul a passé, il y avait des relations de dominations sexuelles et de la prostitution sur fond de religiosité (Paul parlant d'idolâtrie aux versets 21 à 23).

Quoi qu'il en soit, Paul parle effectivement à partir de ses propres croyances et des connaissances de son époque et d'un contexte. Pour ce qui est du contexte, il s'agit semble-t-il d'un contexte de tension entre chrétiens d'origine païenne et chrétiens d'origine juive. Pour ce qui est de ses croyances, Paul a élaboré un argumentaire long et complexe, peu simple à présenter. Pour résumer la partie qui nous intéresse, Paul veut démontrer que tous, non-juifs comme juifs, sont sous l'emprise du péché, embourbés dans le péché, et on donc besoin du salut par le Christ.

Donc selon ce texte, pour les idolâtres non-juifs qui croient dans le divin, connaître Dieu et sa volonté devrait être de l'ordre de l'évidence et ils seraient donc inexcusables et Dieu les livrerait par conséquent à l'abaissement (Ro 1,24.26.28). On peut interpréter cette action de Dieu comme indirecte, par là comprendre que Dieu laisserait ces idolâtres aller d'eux-mêmes à l'abaissement ; c'est-à-dire, selon la teneur de cette épître, à rendre manifeste leur "impureté culturelle, religieuse" dans leur existence quotidienne.

Nous concernant, on voit bien que **le problème d'une telle vision est d'appréhender de manière simpliste les comportements humains, ne les juger qu'à travers des critères de moralité ou de religiosité ou d'un stoïcisme où l'ordre social n'est aucunement mis en question.**

Il est vrai que Paul n'est pas le Christ et qu'il était ignorant, au moins probablement pour une part, des influences sociologiques et de la psychologie humaine telles que nous pouvons les connaître de nos jours. Mais plus encore, il était peut-être également ignorant de la part de pharisaïsme qui pouvait encore l'influencer.

Cependant, peut-on lui en faire le reproche ? Paul n'a pas écrit à nous, il a écrit aux Romains, aux Corinthiens..., c'est-à-dire à des hommes et des femmes d'une époque et d'une culture particulière.

Paul a semé un Évangile qu'il a fait sien pour une part mais, qui le dépassait également (comme pour nous probablement !). S'il a bien vu qu'une vie en Christ appelle à vivre fraternellement, y compris entre maîtres et esclaves, il n'a pas été jusqu'à condamner explicitement l'esclavage au nom même de cette fraternité.

On voit également transparaître l'argument de ce qui est ou serait naturel, argument souvent utilisé et qui peut paraître comme un argument imparable. Sauf qu'il s'agit de savoir ce que l'on entend par "naturel".

En effet, dans la *première lettre aux Corinthiens*, Paul considère qu'il n'est pas naturel pour un homme d'avoir les cheveux longs (*1 Co* 11,14-15) :

La nature elle-même ne vous enseigne-t-elle pas qu'il est déshonorant pour l'homme de porter les cheveux longs ? Tandis que c'est une gloire pour la femme, car la chevelure lui a été donnée en guise de voile.

Il s'agit ici de normes sociales, de coutumes établies par une société ou une communauté.

Verset 16 : Et si quelqu'un se plaît à contester, nous n'avons pas cette habitude et les Églises de Dieu non plus.

Contrairement à ce que dit Paul, contestons ! comme nous y invite d'ailleurs le Christ lorsque les habitudes ne servent pas ou plus notre humanité (à l'image de ce qu'il a dit sur le sabbat). Car la haine, le rejet de l'autre et la bêtise peuvent être autant naturels à l'homme que la bonté et l'intelligence du cœur.

Et **si on considère que ce qui est "contre-nature" serait d'aller à l'encontre de sa "propre nature", alors il est contre-nature pour une personne homosexuelle d'être en intimité conjugale avec une personne de l'autre sexe.**

Il ne faut pas non plus, comme avec Augustin d'Hippone, être dupe du rapport de Paul avec la sexualité et la relation conjugale.

Paul exprima en effet clairement sa préférence pour le célibat (1 Co 7,1.7-8.39-40). Comme avec *l'épître de Jude* ou *l'Apocalypse* (Ap 14,4 : Ils ne se sont pas souillés avec des femmes car ils sont vierges), on se rapprochait peut-être de textes où l'on considérerait la fin ultime comme très proche et où il n'était donc plus considéré comme nécessaire de se reproduire.

1 Co 7,8 : Je dis donc aux célibataires et aux veuves qu'il est bon de rester ainsi, comme moi.

Avec cela, il y a également une vision négative du mariage. Paul le limite par exemple à un moyen d'éviter de pécher pour celles et ceux qui ne maîtriseraient pas leur sexualité (1 Co 7,2.5.9).

1 Co 7,5 : Ne vous refusez pas l'un à l'autre, sauf d'un commun accord et temporairement, afin de vous consacrer à la prière ; puis retournez ensemble, de peur que votre incapacité à vous maîtriser ne donne à Satan l'occasion de vous tenter.

De plus, d'après lui, celui qui n'est pas marié s'inquiéterait des affaires du Seigneur, alors que celui qui est marié s'en inquiéterait plus difficilement (1 Co 7,32-35). Or, baptisé et célibataire ou marié-e, on peut pareillement s'inquiéter des affaires du Seigneur ou ne pas s'en préoccuper quel que soit notre état matrimonial.

On peut constater que nos Églises ont, à notre époque du moins, plus de considération pour le mariage que ces propos de Paul ; propos qui sont pourtant dans cette Bible dont certains et certaines se servent pour dénigrer l'homosexualité...

D'ailleurs, concernant le mariage, nos contradicteurs religieux préfèrent parfois invoquer Adam et Ève.

4) ADAM ET ÈVE

Le récit de la *Genèse*, pour faire simple, c'est une histoire symbolique qui cherche à donner sens à la Création. Dans ce récit, il y a l'histoire assez connue du couple symbolique d'Adam (c'est-à-dire "celui-qui-est-issu-de-la-terre") et d'Ève (c'est-à-dire "la Vivante").

Après la création d'Ève et l'exclamation d'Adam face à Ève, il est écrit (*Gn 2,24*) :

Aussi l'homme laisse-t-il son père et sa mère pour s'attacher à sa femme, et ils deviennent une seule chair.

Cette phrase est citée par Jésus (*Mt 19,5 // Mc 10,7*), mais dans une controverse non sur le divorce mais sur la répudiation. Il s'agit pour Jésus de rappeler l'essentiel des relations humaines ce qu'il fait également quand il dit que l'insulte n'est pas mieux que le meurtre.

Pour les homosexuel-le-s aussi, il s'agit de toute manière de quitter ses parents pour s'attacher à la personne que l'on aime et de devenir une seule chair.

Mais le défaut principal chez nos contradicteurs qui utilise ce passage biblique, c'est que l'on peut tout à fait mettre en avant le mariage hétérosexuel, sans pour autant dénigrer les autres formes de conjugalité ou de famille.

Sauf que, nous diront-ils, le plan de Dieu, c'est la procréation, d'ailleurs n'est-il pas ordonné à Adam et Ève d'être féconds et de se multiplier ?

Dieu créa les humains à son image : il les créa à l'image de Dieu ; homme et femme il les créa. Dieu les bénit et leur dit : « Soyez féconds, multipliez-vous, remplissez la terre et soumettez-la. Dominez sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel et sur tous les animaux qui fourmillent sur la terre. » (*Gn 1,27-28*)

Sauf que ce couple symbolique d'Adam et Ève est béni et appelé à être fécond et à se multiplier dans le contexte de ce récit de la *Genèse*, de la même manière que l'ont été les animaux aquatiques et les oiseaux (*Gn 1,21-22*) ; et de la même manière que Noé et ses fils (*Gn 9,1*) afin de repeupler cette création après le déluge (idem Noé et ses fils en *Gn 9,7* ainsi que les animaux sortant de l'arche en *Gn 8,16-17*). Cet appel est bien contextuel à l'idée d'une *genèse*.

On retrouve aussi cette idée d'être fécond et de se multiplier concernant Ismaël (*Gn 17,20*) et plus encore concernant Jacob-Israël (*Gn 28,3 ; 35,11 ; 47,27 ; 48,4*) toujours dans le contexte d'une *genèse*, ici celle des peuples issus d'Abraham dont le peuple d'Israël en particulier.

Et au-delà de ces récits fondateurs, même s'il y a de nombreux mariages dans la *Bible*, **aucun couple concret n'est béni dans la *Bible* en tant que couple et aucune institution religieuse du mariage n'apparaît explicitement dans la *Bible*.**

La bénédiction de Rebecca suite à l'acceptation des termes de son mariage en *Gn 24,58-61* est faite par sa famille en l'absence de son futur époux et ne porte que sur elle. On ne trouve pas non plus de bénédiction d'une union conjugale dans le *livre de Tobit* qui raconte entre autre l'histoire d'un mariage ni dans le *Cantique des cantiques* qui est un poème d'amour. Enfin, dans l'*Évangile selon Luc* en 2,33-34, Joseph et Marie, le père adoptif et la mère de Jésus, sont bénis mais en leur qualité de parents et non comme conjoints.

Après Adam et Ève, parlons maintenant de Jonathan et David ainsi que de Ruth et Noémie.

5a) JONATHAN ET DAVID

La relation entre Jonathan, alors fils de Saül qui était roi d'Israël, et David, futur roi d'Israël, se trouve du *Premier livre de Samuel*, chapitre 18, au *Second livre de Samuel*, chapitre premier. D'un point de vue monarchique, il s'agit probablement de légitimer la royauté de David qui a pourtant supplantée celle de Saül dont Jonathan était l'héritier.

I S 18,1-4 : Or, dès que David eut fini de parler à Saül, Jonathan s'attacha à David et l'aima comme lui-même. Ce jour-là, Saül retint David et ne le laissa pas retourner chez son père. Alors, Jonathan fit un pacte avec David, parce qu'il l'aimait comme lui-même. Jonathan se dépouilla du manteau qu'il portait et le donna à David, ainsi que ses habits, et jusqu'à son épée, son arc et son ceinturon.

Mais les auteurs bibliques ont donné à voir plus qu'une alliance fidèle entre les deux hommes, y compris lorsque le père de Jonathan veut la mort de David (*I S 20,12-17*). **Certaines personnes y voient une relation homosexuelle, tandis que d'autres s'y refusent. La vérité, c'est que le texte est clairement équivoque : il n'est pas possible de trancher dans un sens où dans l'autre.**

Lorsque David apprit le décès de Jonathan sur le champ de bataille, la fin de son éloge funèbre sort de ce qui était exprimé communément, pour se faire intime :

« À cause de toi, Jonathan, mon frère, je suis dans la détresse ! Tu m'étais si cher ; ton amour m'était merveilleux plus qu'amour de femmes ! » (*2 S 1,26*)

Plus encore, parmi les verbes qui expriment l'affection de Jonathan envers David, un verbe hébreu "chaphets" est utilisé une seule fois dans les passages concernés, au *Premier livre de Samuel*, chapitre 19, verset 1 :

Saül parla à son fils Jonathan et à tous ses serviteurs de son projet de faire mourir David. Or, Jonathan, fils de Saül, [aimait beaucoup ou désirait] David.

Ce verbe peut autant indiquer l'idée de la possession (être d'une même propriété, d'un même clan) que le désir amoureux ou le désir sexuel.

[Dans la *TOB*, la *Traduction Œcuménique de la Bible*, il est traduit par vouloir, prendre plaisir, désirer, aimer.]

En *I S 20,30*, il y a également une insulte de sens obscur où Jonathan est assimilé par son père au sexe de sa mère : ce pourrait-être une insulte, homophobe ou non, se rapprochant de notre "femmelette" actuel :

Saül se mit en colère contre Jonathan et il lui dit : « Fils d'une dévoyée par la rébellion ! Je sais bien que tu prends parti pour le fils de Jessé, à ta honte et à la honte du sexe de ta mère ! »

5b) RUTH ET NOÉMIE

Ruth 1,14-17 :

Alors elles élevèrent la voix et pleurèrent encore. Puis Orpa embrassa sa belle-mère. Mais Ruth **s'attacha à elle**. Alors elle dit : « Vois, ta belle-sœur s'en est retournée vers son peuple et vers ses dieux. Retourne, à la suite de ta belle-sœur. » Mais Ruth dit : « Ne me presse pas de t'abandonner, de retourner loin de toi ; car où tu iras j'irai, et où tu passeras la nuit je la passerai ; ton peuple sera mon peuple et ton dieu mon dieu ; où tu mourras je mourrai, et là je serai enterrée. **Le Seigneur me fasse ainsi et plus encore** si ce n'est pas la mort qui nous sépare ! »

Ce qui fait que Ruth s'attache à Noémie, sa belle-mère, n'est pas indiqué. Comme avec Jonathan envers David, elle fait un serment (comparer *Rt* 1,17 avec *I S* 20,13). Est-ce pour rester dans le souvenir dans son mari décédé ; est-ce par amour pour Noémie et en ce cas, de quel amour s'agit-il : amical, filial ou bien homosexuel ?

En se mariant à Booz, lui et Noémie suivent la loi du lévirat, c'est-à-dire donner une descendance aux époux décédés. En se mariant ainsi et non pas avec un autre homme, Ruth reste fidèle à Noémie, car elle reste dans sa parenté. Ce qui les unis nous est inconnu, mais c'est bien de la fidélité de l'une envers l'autre qu'est né Oved : « Un fils est né à Noémi ! » (*Rt* 4,16-17) et, dans cette histoire, ce sont des femmes qui lui donnent son nom !

5c) Conclusion sur ces deux relations

Avec Jonathan et David, avec Ruth et Noémie, il y a un attachement fort où l'ordre social d'alors est cependant respecté : tous ont été mariés avec une personne de l'autre sexe pour que la descendance soit assurée. S'agit d'amour homosexuel ? Ce sont en tout cas des leçons de fidélité dont nos amours peuvent puisées, qu'elles soient homosexuelles ou hétérosexuelles : fidélité de Jonathan malgré les menaces de mort de son père ; fidélité de Ruth qui l'amène librement à quitter son propre pays et dont le serment peut inspirer bien des serments d'amours conjugales !

6) LE DIABLE ET L'HOMOPHOBIE

Nous avons commencé l'introduction en parlant du diable qui utilise la *Bible* à ses propres fins, et nous terminons encore sur le diable dont les fondamentalistes n'hésitent pas à dire que les homosexuel-le-s sont sous son emprise.

Voici comment Jésus parle du diable, c'est-à-dire du mal en son essence (Jn 8,44) :

« Vous, vous êtes de votre père, le diable, et vous voulez faire les désirs de votre père. Lui, il était homicide dès le commencement ; il ne se tenait pas dans la vérité, parce qu'il n'y a pas de vérité en lui. Lorsqu'il dit le mensonge, il parle de ce qui lui est propre, car il est à la fois le menteur et son père. »

Jésus parle de Dieu comme du Père céleste, comme étant son Père et notre Père. Mais il mentionne donc également un autre père, le diable, qui est « père du mensonge ». Or le mensonge a les traits de la vérité pour pouvoir être son envers. Il y a donc deux « Pères » et la question est de savoir qui est le vrai et comment ne pas prendre le faux pour le vrai, puisque le faux est celui que nous pouvons être tentés de prendre pour le vrai.

Jésus donne un critère de discernement en précisant que le diable est « homicide » (Jn 8,44), et ailleurs que c'est à ses fruits que l'on reconnaît la qualité d'un arbre (Lc 6,43-44), « car ce que dit la bouche, c'est ce qui déborde du cœur » (Lc 6,45).

Donc **celui qu'on appelle du nom de « Dieu » peut plutôt mériter le nom de « diable » s'il produit en nous ou chez les autres plus de mort que de vie !**

Concernant l'homosexualité, elle ne fait rien mourir chez la personne, ni dans les couples de même sexe (à la différence par exemple de la pédophilie, où l'enfant y meurt dans son rapport au corps et dans sa relation aux adultes).

Par contre, **l'homophobie où l'homosexualité est dénigrée, ce qui constitue une forme de mensonge, fait mourir : détestation de soi, rejet familial, exclusion sociale, insulte, coups...**

Oui, le diable est bien père du mensonge et homicide, y compris dans la lecture et l'usage que certains font de la *Bible*.

Annexe – Pour une étude sur l'histoire biblique de Sodome :

Relevez comment est décrit Loth, les traits qui le caractérisent : lors de sa rencontre avec les deux messagers ; lorsqu'il prend la défense des messagers face aux habitants. De quelles valeurs éthiques Loth est-il le représentant ? Que penser de "l'échange" que Loth propose (ses filles contre ses invités) ? Comment sont décrits les Sodomites ? Lesquels d'entre eux sont partie prenante de la tentative d'agression ? Dans le dialogue entre Loth et les Sodomites, quel rôle jouent les concepts d'étranger et d'hospitalité ? À votre avis, quel but recherchent les Sodomites par cette agression ? Y est-il question d'homosexualité ? de désir homosexuel ?

Quel est le péché de Sodome d'après le livre d'*Ézéchiel* (16,44-51) ? et d'après l'*Évangile selon Matthieu* ?

Quels sont les similitudes et différences avec l'histoire du *livre des Juges* 19,11-25 ?

Genèse 19,1-11 : 1 Les deux messagers arrivèrent le soir à Sodome alors que Loth était assis à la porte de Sodome. Il les vit, se leva pour aller à leur rencontre et se prosterna face contre terre. 2 Il dit : « De grâce, mes seigneurs, faites un détour par la maison de votre serviteur, passez-y la nuit, lavez-vous les pieds et de bon matin vous irez votre chemin. » Mais ils lui répondirent : « Non ! Nous passerons la nuit sur la place. » 3 Il les pressa tant qu'ils firent un détour chez lui et arrivèrent à sa maison. Il leur prépara un repas, fit cuire des pains sans levain et ils mangèrent. 4 Ils n'étaient pas encore couchés que la maison fut cernée par les gens de la ville, les gens de Sodome, du plus jeune au plus vieux, le peuple entier sans exception. 5 Ils appelèrent Loth et lui dirent : « Où sont les hommes qui sont venus chez toi cette nuit ? Fais-les sortir vers nous pour que nous les connaissions. » 6 Loth sortit vers eux sur le pas de sa porte, il la ferma derrière lui 7 et dit : « De grâce, mes frères, ne faites pas de malheur. 8 J'ai à votre disposition deux filles qui n'ont pas connu d'homme, je puis les faire sortir vers vous et vous en ferez ce que bon vous semblera. Mais ne faites rien à ces hommes puisqu'ils sont venus à l'ombre de mon toit. » 9 Ils répondirent : « Tire-toi de là ! » et ils dirent : « Cet individu est venu en émigré et il fait le redresseur de torts ! Nous allons lui faire plus de mal qu'à eux. » Ils poussèrent Loth avec violence et s'approchèrent pour enfoncer la porte. 10 Mais les hommes tendirent la main pour faire rentrer Loth à la maison, près d'eux. Ils fermèrent la porte, 11 et frappèrent de cécité les gens qui étaient devant l'entrée de la maison, depuis le plus petit jusqu'au plus grand ; ils ne purent trouver l'entrée.

Ézéchiel 16,44-51 : 44 Voici donc que tout faiseur de proverbes en dira un sur toi [Jérusalem] : "Telle mère, telle fille !" 45 Tu es la fille d'une mère qui a détesté son mari et ses fils, tu es la sœur de tes sœurs qui ont détesté leurs maris et leurs fils. Votre mère était une Hittite et votre père un Amorite. 46 Ta sœur aînée, c'est Samarie qui habite à ta gauche avec ses filles. Ta sœur cadette, qui habite à ta droite, c'est Sodome, avec ses filles. 47 Ce n'est pas modérément que tu as cheminé dans leurs chemins et que tu as agi selon leurs abominations ; tu t'es montrée plus corrompue qu'elles sur tous les chemins. 48 Par ma vie ! – oracle du Seigneur Dieu – ta sœur Sodome, avec ses filles, n'aura pas fait autant que toi et tes filles. 49 Voilà ce que fut la faute de ta sœur Sodome : orgueilleuse, repue, tranquillement insouciant, elle et ses filles ; mais la main du malheureux et du pauvre, elle ne la raffermissait pas. 50 Elles sont devenues prétentieuses et ont commis ce qui m'est abominable ; alors je les ai rejetées, comme tu l'as vu. 51 Alors que Samarie n'avait pas commis la moitié de tes péchés, tu as rendu tes abominations plus nombreuses que les siennes ; tu as fait apparaître justes tes sœurs, par toutes les abominations que tu as commises.

Matthieu 10,11-15 : « 11 Dans quelque ville ou village que vous entriez, informez-vous pour savoir qui est digne de vous recevoir et demeurez là jusqu'à votre départ. 12 En entrant dans la maison, saluez-la ; 13 si cette maison en est digne, que votre paix vienne sur elle ; mais si elle n'en est pas digne, que votre paix revienne à vous. 14 Si l'on ne vous accueille pas et si l'on n'écoute pas vos paroles, en quittant cette maison ou cette ville, secouez la poussière de vos pieds. 15 En vérité, je vous le déclare : au jour du jugement, le pays de Sodome et de Gomorrhe sera traité avec moins de rigueur que cette ville. »

Livre des Juges 19,11-25 : 11 Lorsqu'ils furent arrivés près de Jébus, le jour avait beaucoup baissé, et le serviteur dit à son maître : « Allons, arrêtons-nous dans la ville des Jébusites que voici, et passons-y la nuit ! » 12 Son maître lui dit : « Nous ne nous arrêterons pas dans cette ville d'étrangers, ici où il n'y a aucun fils d'Israël. Nous pousserons jusqu'à Guivéa. 13 Allons, dit-il à son serviteur, dirigeons-nous vers l'une de ces localités et nous passerons la nuit à Guivéa ou à Rama. » 14 Poussant plus loin, ils s'en allèrent, et le soleil se couchait lorsqu'ils étaient près de Guivéa en Benjamin. 15 Ils se détournèrent alors de ce côté pour passer la nuit à Guivéa. Le lévite entra et s'assit sur la place de la ville, mais personne ne les accueillit dans sa maison pour passer la nuit. 16 Et voici qu'un vieillard rentrait le soir de son travail des champs. C'était un homme de la montagne d'Ephraïm, mais il résidait à Guivéa alors que les hommes de la localité étaient benjaminites. 17 Levant les yeux, il vit le voyageur sur la place de la ville : « Où vas-tu, dit le vieillard, et d'où viens-tu ? » 18 Il lui répondit : « Partis de Bethléem de Juda, nous faisons route vers l'arrière-pays de la montagne d'Ephraïm. C'est de là que je suis. J'étais allé jusqu'à Bethléem de Juda. Je fréquente la maison du Seigneur, mais personne ne m'accueille dans sa maison. 19 Pourtant, nous avons de la paille et du fourrage pour nos ânes ; j'ai aussi du pain et du vin pour moi, pour ta servante et pour le jeune homme qui accompagne ton serviteur ; nous ne manquons de rien. » 20 Le vieillard répondit : « Que la paix soit avec toi ! Bien sûr, tous tes besoins seront à ma charge, mais ne passe pas la nuit sur la place ! » 21 Il les fit entrer dans sa maison et donna du fourrage aux ânes. Les voyageurs se lavèrent les pieds, ils mangèrent et ils burent. 22 Pendant qu'ils se réconfortaient, voici que les hommes de la ville, des vauriens, cernèrent la maison, frappèrent violemment contre la porte et dirent au vieillard, propriétaire de la maison : « Fais sortir cet homme qui est entré chez toi afin que nous le connaissions. » 23 Le propriétaire de la maison sortit et leur dit : « Non, mes frères, je vous prie, ne commettez pas le mal. Maintenant que cet homme est entré chez moi, ne commettez pas cette infamie ! 24 Voici ma fille qui est vierge, je vais donc la faire sortir. Abusez d'elle et faites-lui ce que bon vous semblera. Mais envers cet homme, vous ne commettez pas une infamie de cette sorte ! » 25 Les hommes ne voulurent pas l'écouter. Alors le lévite saisit sa concubine et la leur amena dehors. Ils la connurent et la malmenèrent toute la nuit jusqu'au matin, et au lever de l'aurore ils l'abandonnèrent.

Annexe – Pour une étude sur Lévitique 18 :

La série d'ordonnances est encadrée par une introduction (v.1-5) et une conclusion (v.24-30). Quelle est leur fonction ? Relevez notamment comment l'auteur parle ici de l'Égypte, de Canaan, des "nations". Pourquoi la formule "Je suis le Seigneur" est-elle autant répétée ? Le récit se situe avant l'entrée des Israélites dans le pays de Canaan. Quel incidence la pratique des lois de pureté a-t-elle sur la possibilité d'habiter le pays ? Que se passera-t-il si les Israélites suivent les pratiques cananéennes ? Notez ce qui relève de la responsabilité collective et de la responsabilité individuelle.

Relevez rapidement les différentes catégories de personnes qui sont concernées par les interdits des v.6-23 ; notez ce qui relève de la famille et ce qui n'en fait pas partie. Après les interdits sur l'inceste, que viennent faire les cinq derniers interdits des v.19-23 ? Sont-ils cohérents avec ce qui les précède ? Peut-on trouver un dénominateur commun, une préoccupation commune à tous ces interdits ? Comparez les trois termes (v. 17, 22 et 23) utilisés pour qualifier les actes condamnés. Y a-t-il des différences importantes ? D'après vous, quel objectif(s) sont sous-entendus à ce texte ?

Lévitique 18

1 Le Seigneur adressa la parole à Moïse : 2 « Parle aux fils d'Israël ; tu leur diras : Je suis le Seigneur, votre Dieu. 3 Vous ne ferez pas ce qui se fait en Égypte où vous avez habité, et vous ne ferez pas ce qui se fait en Canaan où je vous amène ; vous ne suivrez pas leurs prescriptions. 4 Vous mettrez mes règles en pratique et vous observerez mes prescriptions, vous les suivrez. Je suis le Seigneur, votre Dieu. 5 Vous observerez mes prescriptions et mes règles : celui qui les mettra en pratique vivra par elles. Je suis le Seigneur.

6 Nul d'entre vous ne s'approchera de quelqu'un de sa parenté, pour en découvrir la nudité. Je suis le Seigneur.

7 Tu ne découvriras pas la nudité de ton père, ni celle de ta mère ; puisqu'elle est ta mère, tu ne découvriras pas sa nudité.

8 Tu ne découvriras pas la nudité d'une femme de ton père ; c'est la propre nudité de ton père.

9 Tu ne découvriras pas la nudité de ta sœur, qu'elle soit fille de ton père ou fille de ta mère, qu'elle soit élevée à la maison ou au-dehors.

10 Tu ne découvriras pas la nudité de la fille de ton fils ou de la fille de ta fille ; c'est ta propre nudité.

11 Tu ne découvriras pas la nudité de la fille d'une femme de ton père ; étant apparentée à ton père, elle est ta sœur.

12 Tu ne découvriras pas la nudité de la sœur de ton père ; elle est de la même chair que ton père.

13 Tu ne découvriras pas la nudité de la sœur de ta mère ; car elle est de la même chair que ta mère.

14 Tu ne découvriras pas la nudité du frère de ton père, en t'approchant de sa femme ; elle est ta tante.

15 Tu ne découvriras pas la nudité de ta belle-fille ; puisqu'elle est la femme de ton fils, tu ne découvriras pas sa nudité.

16 Tu ne découvriras pas la nudité de la femme de ton frère ; c'est la propre nudité de ton frère.

17 Tu ne découvriras pas la nudité d'une femme et de sa fille ; tu ne prendras, pour en découvrir la nudité, ni la fille de son fils ni la fille de sa fille ; elles sont de la même chair qu'elle ; ce serait une impudicité.

18 Tu ne prendras pas pour épouse la sœur de ta femme, au risque de provoquer des rivalités en découvrant sa nudité tant que ta femme est en vie.

19 Tu ne t'approcheras pas, pour en découvrir la nudité, d'une femme que son indisposition rend impure.

20 Tu n'auras pas de relations sexuelles avec la femme de ton compatriote, ce qui te rendrait impur.

21 Tu ne livreras pas l'un de tes enfants pour le faire passer au Molek et tu ne profaneras pas le nom de ton Dieu. Je suis

le Seigneur.

22 Tu ne coucheras pas avec un homme comme on couche avec une femme ; ce serait une abomination.

23 Tu n'auras pas de relations avec une bête, ce qui te rendrait impur ; et aucune femme ne s'offrira à une bête pour s'y accoupler, ce serait de la dépravation.

24 Ne vous rendez impurs par rien de tout cela, car c'est par tout cela que se sont rendues impures les nations que je chasse devant vous. 25 Le pays en est devenu impur ; je lui ai fait rendre des comptes pour sa faute, et le pays a vomi ses habitants. 26 Vous observerez donc mes prescriptions et mes règles, et vous ne commettrez aucune de ces abominations, ni l'autochtone, ni l'immigré qui séjourne au milieu de vous. 27 Car ce sont là toutes les abominations qu'ont commises les hommes du pays, ceux qui étaient là avant vous ; le pays est devenu impur. 28 Ainsi vous ne rendrez pas le pays impur et celui-ci ne vous vomira pas comme il a vomi la nation qui était là avant vous. 29 Quiconque commettra une de ces abominations, quelle qu'elle soit, sera retranché du sein de son peuple. 30 Vous assurerez mon service, et vous n'agirez pas selon les prescriptions d'abominations qui avaient cours avant vous ; ainsi vous ne vous rendrez pas impurs. Je suis le Seigneur, votre Dieu.

Lors d'une de ses émissions, une animatrice radio étasunienne déclara que l'homosexualité est une perversion : « C'est ce que dit la Bible dans le livre du Lévitique, chapitre 18, verset 22 : "Tu ne coucheras pas avec un homme comme on couche avec une femme : ce serait une abomination". La Bible le dit. Un point c'est tout », affirma-t-elle. Quelques jours plus tard, on lui adressa une lettre ouverte qui disait, sur le ton de l'ironie :

« Merci de mettre autant de ferveur à éduquer les gens à la Loi de Dieu. J'apprends beaucoup à l'écoute de votre programme et j'essaie d'en faire profiter tout le monde. Mais j'aurais besoin de conseils quant à d'autres lois bibliques. Par exemple, je souhaiterais vendre ma fille comme servante, tel que c'est indiqué dans le livre de l'Exode, chapitre 21, verset 7. À votre avis, quel serait le meilleur prix ?

Le Lévitique aussi, chapitre 25, verset 44, enseigne que je peux posséder des esclaves, hommes ou femmes, à condition qu'ils soient achetés dans des nations voisines. Un ami affirme que ceci est applicable aux Mexicains, mais pas aux Canadiens. Pourriez-vous m'éclairer sur ce point ? Pourquoi est-ce que je ne peux pas posséder des esclaves canadiens ? J'ai un voisin qui tient à travailler le samedi. L'Exode, chapitre 35, verset 2, dit clairement qu'il doit être condamné à mort. Je suis obligé de le tuer moi-même ? Pourriez-vous me soulager de cette question gênante d'une quelconque manière ?

[...]

Un de mes amis pense que même si c'est abominable de manger des fruits de mer (Lévitique 11,10), l'homosexualité est encore plus abominable. Je ne suis pas d'accord. Pouvez-vous régler notre différend ?

La plupart de mes amis de sexe masculin se font couper les cheveux, y compris autour des tempes, alors que c'est expressément interdit par le Lévitique (19,27). Comment doivent-ils mourir ?

Je sais que l'on ne me permet aucun contact avec une femme tant qu'elle est dans sa période de règles (Lévitique 15,19-24). Le problème est : comment le dire ? J'ai essayé de demander, mais la plupart des femmes s'en offusquent...

[...]

Un dernier conseil. Mon oncle ne respecte pas ce que dit le Lévitique, chapitre 19, verset 19, en plantant deux types de culture différents dans le même champ, de même que sa femme qui porte des vêtements faits de différents tissus, coton et polyester. De plus, il passe ses journées à médire et à blasphémer. Est-il nécessaire d'aller jusqu'au bout de la procédure embarrassante de réunir tous les habitants du village pour lapider mon oncle et ma tante, comme le prescrit le Lévitique, chapitre 24, versets 10 à 16 ? On ne pourrait pas plutôt les brûler vifs au cours d'une simple réunion familiale privée, comme ça se fait avec ceux qui dorment avec des parents proches, tel qu'il est indiqué dans le livre sacré, chapitre 20, verset 14 ?

Je sais que vous avez étudié à fond tous ces cas, aussi ai-je confiance en votre aide.

Merci encore de nous rappeler que la loi de Dieu est éternelle et inaltérable.

Votre disciple dévoué et fan admiratif. »